

Prévost s'inspire de Taxi-bus de Rimouski

«Après avoir rencontré les responsables du Taxi-bus de Rimouski, nous avons de plus en plus la certitude que nous pourrions mettre sur pied de façon efficace et économique notre propre service de transport collectif pour le bénéfice des Prévostois et Prévostoises... »

C'est l'avis qu'exprimait cette semaine le conseiller municipal du district no 2, M. Jean-Pierre Joubert, alors qu'il revenait, avec une délégation de citoyens de Prévost, d'une rencontre des responsables du Taxi-bus à Rimouski.

Rimouski, la capitale administrative du Bas du fleuve compte près de 32, 000 habitants. Elle opère, depuis plus de huit ans, avec ses deux villes voisines, un service de transport collectif qui met à contribution les taxis de la ville.

Très efficace, cette organisation a permis à la ville de Rimouski d'offrir un service de transport collectif à sa population sans devoir effectuer des investissements importants dans les équipements tout en consolidant l'industrie du taxi sur son territoire.

L'organisation remporte un tel succès que plus de 60 000 passagers se prévalent à chaque année de ce service qui est assuré par 42 des 48 voitures taxis de Rimouski.

Les responsables rimousquois ont fait preuve d'une grande collaboration et ont répondu à toutes les

questions posées par les délégués prévostois.

L'expérience des gens de Rimouski sera donc précieuse pour l'organisation du service de transport collectif prévostois qui pourrait voir le jour en septembre, si tous les intervenants apportent leur collaboration.

Le comité d'implantation composé des deux opérateurs de taxis de Prévost Messieurs Yvon Turcotte et Jean-Pierre Lacasse, des conseillers municipaux Jean-Pierre Joubert et Sylvain Paradis ainsi que des représentants du public entend créer un organisme à but non lucratif afin de faire fonctionner le système de transport collectif.

Déjà, le comité a reçu l'appui de l'administration municipale de Prévost et des représentants du ministère des transports dans ses démarches.

On estime que le système de transport collectif qui fera appel aux opérateurs de taxis de Prévost permettra à plusieurs personnes sans automobiles ou préoccupées par les économies d'énergie et la



Les représentants de la ville de Prévost ont été impressionnés par le système de coordination et de réservations du Taxi-bus de Rimouski qui est informatisé.

protection de l'environnement de se déplacer à peu de frais.

Les étudiants, les personnes âgées, les travailleurs sans automobiles et les jeunes qui participent à des activités sportives ou parascolaires constituent la clientèle cible du nouveau système de transport collectif.

Pour plus d'informations, on peut communiquer avec les conseillers municipaux Jean-Pierre Joubert et Sylvain Paradis ainsi qu'avec les opérateurs de taxis Yvon Turcotte et Jean-Pierre Lacasse.



Sur la photo on reconnaît Ginette Burquel, Jean-Pierre Lacasse et Jean-Pierre Joubert de Prévost. Mme Jocelyne Dufour et Jean Thisdel du Taxi-bus de Rimouski ainsi que les représentants du MTQ Messieurs Guy Loiselle et Gérard Ouellette spécialistes en transport collectif qui ont tous participé à la journée d'information.

Éco-voiturage Lotbinière fait du chemin

58,000 \$ du fédéral pour une utilisation optimale des véhicules sur les routes de Lotbinière

Le groupe écho-voiturage Lotbinière vient de recevoir une subvention de 58000 \$ du ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, afin de mettre sur pied son service de co-voiturage qui devient ainsi un

important projet de développement du milieu.

L'absence de services de transport en commun dans les régions rurales du Québec est reconnue comme un obstacle majeur au développement économique, social, culturel et scolaire. Pour régler ce problème quotidien pour la population de la MRC de Lotbinière, un comité de travail soutenu par la Table de concertation et de développement commu-

nautaire de Lotbinière (TCDCL) a entrepris des démarches en 1999 qui ont permis de créer Éco-voiturage Lotbinière. La rapidité et l'efficacité de la mise en place du service sont le résultat du consensus au sein des institutions et des organismes communautaires de la MRC de Lotbinière et de leur collaboration exceptionnelle pour trouver une solution à ce problème persistant.

Au premier tournoi de golf Lucie Papineau

Un seul record battu: 12 degrés centigrade et une pluie glaciale

Quelques 90 golfeurs et golfeuses ont courageusement affronté les pires conditions atmosphériques du printemps 2001 pour participer au premier tournoi de golf organisé sous les auspices de Madame Lucie Papineau, député de la circonscription de Prévost et Secrétaire adjointe aux Ressources-Régions.

Les réconfortants étaient de rigueur au 19^e trou !

Le tournoi a été suivi d'un souper au Best Western de Saint-Jérôme.



Madame Lucie Papineau a procédé elle-même à la remise de présents en guise de souvenirs à deux groupes de golfeurs: de gauche à droite, Messieurs Daniel Pellerin et Robin De Celles déclarés gagnants dans la catégorie "Les plus honnêtes" et Messieurs Michel Larocche et Sylvain Leroux qui ont remis une carte de 72.